

09.07.2004 - 11:00 Uhr

## Nouvelle répartition des frais pour le système Maestro

Zurich (ots) -

La carte de débit Maestro, successeur de la carte ec, jouit d'une popularité toujours plus grande. En l'espace de dix ans seulement, son utilisation pour le traitement des transactions sans numéraire au point de vente est devenue quotidienne dans toute la Suisse. Pour les banques, les transactions par cartes de débit ne couvrent néanmoins pas les frais occasionnés. L'entretien, la sécurité et le développement du système Maestro génèrent des charges qui s'élèvent aujourd'hui à plusieurs millions de francs par année.

Des discussions préliminaires ont été engagées entre l'Association pour les paiements électroniques (VEZ) - représentant le commerce - et les émetteurs de cartes afin de déterminer comment répartir ces frais à l'avenir. Les deux parties ont discuté d'un nouveau modèle de frais pour la carte de débit Maestro qui soit à même d'offrir une solution accommodante et satisfaisante à tous les intervenants.

Lors d'une manifestation organisée par Telekurs Multipay et VEZ le 8 juillet 2004, d'importants partenaires d'acceptation Maestro ont été informés en détail de ce processus.

Au cours des prochaines semaines, Telekurs Multipay prendra contact avec des partenaires affiliés particuliers à ce sujet.

Le but poursuivi par les banques: mettre en oeuvre le nouveau modèle de frais Maestro dès le 1er janvier 2005 et, ainsi, contribuer à assurer à l'avenir la disponibilité permanente du système de débit Maestro, au niveau national comme au niveau international.

Contact:

Pierre-André Steim  
Président de l'Association pour les paiements électroniques  
Tél. +41/1/277'22'48

Bernhard Wenger  
Porte-parole Telekurs Group  
Tél. +41/1/279'22'20

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100005802/100476972> abgerufen werden.